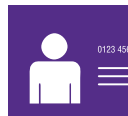


SE RENSEIGNER SUR ...

le vol d'identité

Attention!



Pour une visite du site Web, rendez-vous à
www.InfoConsommation.ca.

Vol d'identité

Le vol d'identité est ce qui se produit lorsqu'un criminel utilise, sans que vous le sachiez, vos renseignements personnels comme votre nom, votre numéro d'assurance sociale (NAS) ou le numéro de votre carte de crédit. Le voleur se sert alors de ces renseignements pour commettre un crime. Certains de ces crimes peuvent prendre la forme d'achats portés à votre carte de crédit ou de débit, de l'ouverture de comptes, d'une demande de prêt ou de cartes de crédit, ou même de la location d'un logement en votre nom. Vous devrez alors peut-être consacrer beaucoup de temps à rétablir la situation.

Réduisez les risques

Bien des gens ne se rendent pas compte combien il peut être facile d'obtenir les renseignements personnels de quelqu'un d'autre.

Vous pouvez courir ce risque si vous avez un compte bancaire, vous avez une carte de débit ou de crédit, vous recevez vos comptes par la poste ou tout simplement parce que vous avez un NAS. Il n'y a pas lieu de paniquer, mais vous avez toutes les raisons d'être prudent. Voici quelques mesures simples à prendre pour éviter le vol d'identité.

Protégez vos renseignements personnels!

- Avant de donner vos renseignements personnels, demandez d'abord comment ils seront utilisés. Demandez si ceux-ci seront partagés avec d'autres.
- Vérifiez bien si vos factures sont exactes dès qu'elles arrivent. Si elles ne vous parviennent pas, communiquez avec les personnes qui vous les envoient.
- Protégez votre courrier. Mettez le courrier que vous envoyez dans les boîtes postales ou déposez-le au bureau de poste. Retirez le courrier que vous recevez aussitôt que possible. Demandez à la poste de faire suivre votre courrier si vous changez d'adresse.
- Ne laissez jamais de reçus aux guichets bancaires, dans les poubelles ou aux pompes à essence.
- Ne laissez pas traîner vos renseignements personnels à la maison, dans votre véhicule ou au bureau.
- Ne transmettez jamais de renseignements personnels par téléphone, par Internet ou par courriel, sauf si vous avez vous-même communiqué avec l'entreprise ou que vous la connaissez très bien. Les voleurs d'identité se servent parfois de fausses offres ou de fausses identités pour vous prendre au piège et s'approprier vos renseignements personnels, votre numéro de compte et vos mots de passe.
- Déchiquetez ou détruisez tous les documents contenant vos renseignements personnels avant de vous en débarrasser. Coupez vos vieilles cartes de crédit ou de débit.



Soyez sur vos gardes!

- Avertissez tout de suite votre banque ou votre institution financière que vos cartes de débit ou de crédit sont manquantes. Plus vous tarderez à le faire, plus le voleur aura de temps pour se servir de vos cartes.
- Ne conservez sur vous que les pièces d'identification dont vous avez besoin. Gardez sous clé et en lieu sûr toutes vos autres pièces d'identification, comme votre certificat de naissance, votre NAS, votre passeport.
- Protégez votre numéro d'identification personnel (NIP) des regards indiscrets lorsque vous vous servez de votre carte de débit à la banque ou au magasin.
- Ne notez jamais sur papier votre NIP, votre NAS, ni votre mot de passe bancaire en ligne. Ne conservez jamais ces renseignements dans votre portefeuille ou dans votre sac à main.

Protégez votre ordinateur et les données qu'il renferme!

- Installez sur votre ordinateur un logiciel de protection comme un logiciel antivirus et un anti-logiciel espion ou encore abonnez-vous à ce genre de service. Faites-en régulièrement la mise à jour.
- N'ouvrez pas les pourriels, c'est-à-dire les courriels non sollicités, et n'y répondez pas. Méfiez-vous des courriels dans lesquels on vous demande des renseignements personnels ou financiers. Supprimez-les!
- Créez toujours des mots de passe d'ordinateur composés de lettres majuscules et minuscules, de chiffres et de symboles. N'utilisez pas des mots de passe que les voleurs peuvent deviner facilement, comme votre date de naissance.

Avertissez tout de suite votre banque ou votre institution financière que vos cartes de débit ou de crédit sont manquantes.

Procurez-vous une copie de votre dossier de crédit

Une fois par année, vous devriez vous procurer une copie de votre dossier de crédit. Vous devriez aussi vous en procurer une copie si vous soupçonnez que vos renseignements personnels ont été volés. Vous pouvez la demander à l'une des entreprises énumérées ci-dessous. Ces entreprises sont aussi appelées agences d'évaluation du crédit ou bureaux de crédit. Vous pouvez obtenir gratuitement par la poste une copie de votre dossier une fois par année ou autant de fois que vous le désirez en ligne, moyennant certains frais :

Equifax : 1-800-465-7166

www.equifax.com/home/fr_ca

Trans Union : 1-800-663-9980 (à l'extérieur du Québec)

1-877-713-3393 ou 514-335-0374 (au Québec)

www.transunion.ca/ca/home_fr.page

Les bureaux de crédit du Nord inc. : 1-800-532-8784

www.creditbureau.ca

Vérifiez votre dossier de crédit afin de vérifier s'il contient des dettes qui ne sont pas les vôtres et pour savoir qui a demandé des renseignements à votre sujet. Si vous y trouvez une erreur ou encore si une entreprise que vous ne connaissez pas a demandé une copie de votre dossier de crédit, communiquez immédiatement avec l'agence d'évaluation de crédit.

Que faire en cas de vol d'identité?

Si vous pensez être victime d'un vol d'identité, vous devriez suivre les étapes suivantes :

- Appelez immédiatement votre banque et votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre d'appel antifraude du Canada, au 1-888-495-8501 (www.phonebusters.com).
- Rassemblez les documents qui peuvent servir de preuves, comme les reçus et factures.
- Appelez le 1 800 O-Canada pour savoir comment remplacer vos cartes d'identité comme votre carte d'assurance-maladie, permis de conduire ou NAS.



En dénonçant la fraude, vous aidez à la faire cesser.

Pour en savoir davantage au sujet du vol d'identité, veuillez consulter la Trousse d'information sur le vol d'identité des consommateurs et la Liste de vérification à www.InfoConsommation.ca. Ce site offre aussi des renseignements à propos de nombreux autres sujets en matière de consommation.

Canada

Ontario

Québec

NOVA SCOTIA

New Brunswick

Manitoba

BRITISH COLUMBIA

Île-du-Prince-Édouard
CANADA

Government of Saskatchewan

Alberta

Newfoundland
Labrador

Yukon
Government

Northwest
Territories

Nunavut